



## Communiqué de presse

**Régionales : Les maires ruraux des Hautes Pyrénées interpellent les candidats**

**Réponses aux dix questions de l'association des maires ruraux des Hautes-Pyrénées  
Par la liste les Républicains aux élections régionales,**

L'association des maires ruraux des Hautes-Pyrénées interpelle les têtes de listes départementales aux prochaines élections régionales. Avec 10 questions clés sur l'avenir des campagnes et des communes rurales, l'association veut connaître les engagements qui seront pris pour le rééquilibrage des politiques régionales en faveur du monde rural.

Les services rendus par le monde rural pour relever nos défis communs (amélioration de la qualité de vie, transition énergétique,) sont considérables et peu reconnus à leur juste valeur. Comment les futurs élus régionaux entendent-ils changer la donne ?

Transport, économie, éducation, commerces, agriculture, santé, tout y passe pour que le prochain mandat soit utile et marque un changement majeur dans la prise en compte des potentiels du monde rural dans le développement et l'attractivité de notre région.

Les réponses seront reçues seront rendus publiques tout comme le nom des listes restées muettes !

L'Association des maires ruraux des Hautes-Pyrénées fédère et représente les communes de moins de 3500 habitants du département autour des enjeux de la vie quotidienne des habitants et du développement rural.

**Contact : Gérard CLAVE mail ; [mairie-bartres@wanadoo.fr](mailto:mairie-bartres@wanadoo.fr)**

**1. Au regard des compétences régionales, comment prévoyez-vous d'organiser l'aménagement régional du territoire en prenant appui sur les grands thèmes de la vie quotidienne reconnus par l'Agenda rural et l'enjeu du développement rural ?**

*Le développement rural fait partie intégrante de la stratégie d'aménagement du territoire régional. Il reposera sur le respect des équilibres urbain/rural, le soutien aux filières, la promotion des circuits courts, la simplification des procédures d'éligibilité aux aides dédiées.  
Une charte reprenant les enjeux inscrits dans l'agenda rural viendra sceller ce pacte.*

**1. Les pôles de développement ruraux sont aujourd'hui moins aidés que les centralités. Comment entendez-vous compenser ce déséquilibre et par quels dispositifs à l'attention des entreprises, associations et collectivités ?**

*Notre stratégie de développement repose à la fois sur un rayonnement de nos secteurs d'excellence et l'attractivité pour attirer des nouveaux acteurs économiques et soutenir l'emploi.  
L'agriculture, l'élevage, le tourisme vert, le patrimoine naturel, sont des pierres précieuses dans la fabrique régionale d'excellence.*

**2. Après des décennies de priorisation par l'Etat du développement des métropoles, comment comptez-vous faire de la région un levier du rééquilibrage et de son accélération ?**

*Les champs de compétences des régions et de l'Etat sont encadrés par la Loi; ce serait un mensonge et une erreur que d'imaginer les régions en contre-pouvoir. Toutefois nous utiliserons nos « outils » en termes de compétences, d'expériences pour déployer des actions et projets « sur mesure » territoire par territoire dans une région aux facettes multiples.*

**3. Comment comptez-vous mobiliser les fonds européens pour amplifier les grandes mutations du monde rural et de son adaptation à l'attractivité des territoires ?**

*Ces dispositifs sont existants il nous faudra consacrer plus de moyens pour en faire la pédagogie, être plus proches et plus disponibles pour accompagner le montage de dossiers complexes sur l'échelle européenne. Moins de technocratie, plus de visibilité*

**4. Quels outils d'aide à l'ingénierie comptez-vous développer en lien avec les agences départementales, celles de l'Etat et l'ANCT pour sortir les communes rurales de leur difficulté à mener à terme leurs projets faute d'ingénierie.**

*C'est un peu le même sujet mais la meilleure réponse c'est une répartition intelligente des tâches : vision concertée : Etat / Région / Intercommunalité / Département : des rôles bien répartis pour couvrir la palette des besoins de tous.*

**5. Face au retour de l'itinérance des services, comme le Conseil régional sera un accélérateur de ces mutations en terme de service en investissant dans des outils permettant la desserte du premier kilomètre au plus près des habitants ?**

*Il y a parfois des choix cornéliens, la desserte du premier ou dernier km en termes de mobilité reste une problématique qui n'a pas une solution mais selon moi des solutions : les mutations sont rapides et la crise a aussi ouvert de nouveaux champs de réflexions (travail à distance...). Parfois le transport à la demande est approprié même s'il a un coût élevé, parfois des solutions multimodales conviennent mieux. Mais notre méthode repose sur une analyse par secteur.*

**6. Comment permettre le financement des infrastructures et services en zone rurale pour notamment favoriser le rabattement vers les gares ?**

*C'est vraiment le cas d'école d'un système multimode : des parcs tampons pour les voitures, des stations de recharge électriques, de points vélos en libre-service, des navettes relais vers les gares.*

*Un schéma de transports et des financements originaux publics privés sont au menu de notre programme.*

**7. Quels dispositifs prévoyez-vous de mettre en œuvre pour favoriser la prolongation des études supérieures des jeunes ruraux ?**

*Une offre de filières d'enseignement supérieur en lien avec les bassins d'emploi des territoires, des organismes de formations en réseau avec l'enseignement supérieur, des bourses et aides spécifiques pour les étudiants qui veulent rester « au pays » reprendre des entreprises ou exploitations familiales. Les circuits « courts » pour les études longues. Notre credo c'est le « duo » étude / emploi. Du concret !*

**9. Comptez-vous vous appuyer sur les mairies pour favoriser les liens entre les demandeurs d'emplois à l'accès aux outils à distance ?**

*Les maires sont les gardiens de la démocratie au plus près des citoyens, ils sont la vigie, le phare et aussi la bouée de sauvetage. Ce socle doit être soutenu chaque jour par tous les moyens.*

**10. Comment votre majorité entendra-t-elle faciliter l'accès aux universités de notre région à tous les jeunes ruraux.**

*Les numerus clausus sont des pratiques qui disparaissent mais sans s'immiscer dans les compétences de l'état, nous souhaitons agir pour le développement des pôles universitaires en dehors des grandes métropoles.*

*Il y a d'ailleurs à Tarbes un pôle dynamique en plein développement que nous souhaitons accompagner*